

beaux airs nationaux. M. le curé Primeau fit le sermon de circonstance. Il prit pour texte les paroles de Jésus-Christ aux apôtres. "Ne crains rien, mon petit troupeau, car tu auras un royaume." Il fit l'application du texte au peuple canadien et prouva par les faits de notre histoire combien grande était la mission du peuple canadien. Il termina son éloquent sermon en disant que sûrement il ne pouvait perdre confiance dans l'avenir de son peuple, lorsqu'il le voyait aussi dignement représenté à cette convention. Ce sermon fut goûté par tous les assistants, qui en garderont le souvenir.

Somme toute, la Convention nationale a été brillante et produira d'heureux résultats. La démonstration publique du vendredi a été admirée à bon droit des Américains. MM. Denholm & McKoy, du Boston Store, sur l'instigation de M. Alfred Lalime, patriote sincère, avaient orné leurs vitraux de banderoles aux trois couleurs, avec cette belle devise au milieu : "Honneur et Patrie, Avant tout, soyons Canadiens." Nos remerciements à ces messieurs pour cette marque de déférence.

Les sociétés St. Jean-Baptiste de Worcester, Millbury et Springfield, ainsi que la congrégation de Worcester, méritent les plus beaux éloges pour avoir, par leur présence, relâché la fête du jour. La Société St. Jean-Baptiste de Worcester a surtout droit à la reconnaissance des Canadiens émigrés, parce que c'est à elle en grande partie qu'est dû le succès extérieur de la convention. Un salubre exemple a été donné à Worcester cette année. Espérons qu'à Chicago et partout, on en profitera à l'avenir.

FERD. GAGNON.

## RÉSOLUTION.

Adoptées par les délégués à la septième Convention nationale des Canadiens émigrés :

Considérant que les avantages et la nécessité pour un peuple d'avoir à son service une presse bien inspirée et vraiment éclairée, dirigée par des hommes instruits et bien disposés, sont compris par tous les délégués et tous leurs constituants ;

Considérant que la supériorité et le mérite relatif d'une presse nationale, ayant spécialement en vue les besoins et l'avenir de la population canadienne des Etats-Unis, sont également indéniables ;

Considérant que nombre de journaux, hostiles à notre religion, propagent chaque jour des objections, des attaques et des préjugés spécieux contre la religion catholique romaine, et qu'il est indispensable d'opposer une digue à ce torrent d'impureté, d'ignorance et de mauvaise foi ;

Considérant que notre presse nationale des Etats-Unis est plus immédiatement en rapport avec ces journaux et ces pamphlets, et se trouve par là-même plus en état que tout autre de rétablir et de défendre la vérité, d'affermir la foi et de conserver pures de tout alliage les mœurs et les traditions nationales ;

Résolu que nous approuvons la conduite sage et patriotique de notre presse canadienne des Etats-Unis ; reconnaissons les grands services qu'elle a rendus à la cause nationale et religieuse, et recommandons fortement à nos compatriotes de donner à nos journaux canadiens des Etats-Unis l'appui et l'encouragement mérités ; et ce, de préférence à tous les autres journaux qui, quoique bien inspirés, ne sont pas aussi exclusivement publiés dans les intérêts nationaux et religieux des Canadiens émigrés.

Considérant que pour maintenir et améliorer notre position sociale, au milieu de nationalités hétérogènes qui nous environnent, il faut, non-seulement le respect de soi-même et les vraies aptitudes naturelles ; mais de plus, une instruction anglaise et française solide et spécialement adaptée à notre condition exceptionnelle de Français vivant dans un pays, où la langue anglaise est officielle et dominante ;

Considérant que la génération des Canadiens aux Etats-Unis court beaucoup plus de dangers de perdre sa nationalité, sa langue et ses mœurs que celle née et élevée au Canada ;

Considérant que le seul et infailible moyen pour cette nouvelle génération de rester canadienne-française est de parler et d'apprendre notre belle langue maternelle, de lire nos journaux canadiens et notre littérature nationale ;

Considérant que pour arriver à ce résultat si nécessaire au maintien de la nationalité canadienne-française aux Etats-Unis, il est urgent de posséder dans chaque centre important des écoles publiques où la langue française puisse être enseignée aux jeunes Canadiens ;

Résolu que nous conjurons fortement tous les Canadiens des grands centres les plus favorisés de la fortune de travailler de suite et énergiquement à l'établissement d'écoles françaises publiques ; que nous conjurons aussi fortement les autres centres moins populeux, moins fortunés ou occupés déjà à de grandes œuvres religieuses et patriotiques, d'établir des écoles françaises du soir pour les adultes et les enfants, et d'avoir au moins une école du jour régulière, pendant les grandes vacances de l'été.

N. B. Pour arriver à ce résultat inappréciable, nous croyons pouvoir compter, à l'avenir comme par le passé, sur l'initiative et la coopération intelligente, dévouée et active du clergé catholique romain.

Considérant qu'il est très-regrettable que les canadiens émigrés n'aient aucune participation officielle à la régie des affaires publiques et locales en ce pays ;

Considérant que, pour assurer le succès de nos œuvres nationales et religieuses, il est indispensable que nous obtenions par le droit de vote une valeur réelle auprès du gouvernement américain ;

Considérant que la naturalisation seule peut nous octroyer avec le titre de citoyen américain tous les privilèges qui en ressortent, le droit de vote, de protection, de propriété, etc., et une influence morale, efficace dans toutes questions et mesures où les intérêts canadiens sont plus ou moins en litige ;

Résolu que les délégués de cette convention sont d'opinion qu'il est à peu près indispensable et recommandant, pour la prospérité matérielle, sociale et religieuse des canadiens émigrés, que ceux d'entre nous qui doivent demeurer aux Etats-Unis, s'efforcent de devenir citoyens américains, et que les indécis fassent au moins application à cet effet, pour être plus tôt en demeure de se faire naturaliser selon leur désir.

Considérant que notre condition matérielle est encore très-précaire et que nous avons à compter avec des compétiteurs très-intelligents et très-puissants ;

Considérant, qu'aux Etats-Unis encore plus qu'ailleurs, il est nécessaire d'économiser pour prendre possession du sol et assurer son existence contre les hasards de la fortune et les accidents de tous genres ;

Résolu que cette Convention, éclairée par l'expérience du passé, recommande spécialement l'établissement de sociétés de secours mutuels, les assurances sur la vie et contre les acci-

dents, l'application des économies à l'acquisition des propriétés foncières, ici ou en Canada, un support mutuel, vraiment libéral et presque exclusif entre tous les membres de la communauté canadienne-française.

Considérant les services immenses rendus par les sociétés canadiennes de secours mutuels, à notre religion et la nationalité canadienne-française ;

Considérant que la prospérité et le complet succès de l'Union des sociétés décupleront la force de ces associations et les avantages qu'elles garantissent à leurs membres ;

Considérant que cette Union, en étant toujours franchement catholique et canadienne comme à présent, peut et doit être le boulevard de notre existence nationale.

Résolu : que nous invitons toutes les sociétés canadiennes présentes et futures de bien examiner d'abord la constitution qui régit l'Union canadienne de secours mutuels, et de s'enrôler, si les circonstances le permettent, sous la bannière de cette association nationale.

Nos lecteurs des Etats-Unis trouveront quelques résolutions supplémentaires dans notre douzième page.

## LETTRE A UN AMI.

LE PROTESTANTISME JUGÉ ET CONDAMNÉ PAR LES PROTESTANTS, ouvrage nouveau de M. L'ABBÉ C. GUILLAUME.—Geo. Desbarats, éditeur, Montréal.

Ottawa, le 16 septembre 1871.

MON CHER AMI,—Vous voulez bien me demander ma petite opinion sur l'ouvrage que vous avez en la gracieuseté de m'envoyer et dont le titre précède.

Je suis, mon cher ami, au nombre de ceux qui pensent qu'on s'occupe beaucoup trop de controverse religieuse dans nos journaux. D'abord, si l'on en juge par le titre de nos publications les plus recommandables, les questions religieuses ne devraient être de leur ressort qu'à titre de Nouvelles. Prenez le premier journal venu ; vous lisez en tête :

"JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES."

Comment se fait-il que, dans une foule de journaux ainsi intitulés, on discute, à pleines colonnes, des questions de dogme, de droit ecclésiastique, etc., etc. ?

Il faut croire que le besoin de semblables discussions "se fait sentir" quelquefois ; que, pleins d'ardeur pour les intérêts d'ici-bas, les rédacteurs de ces journaux éprouvent de temps à autre le besoin de faire voir à leurs lecteurs qu'ils n'oublient pas les intérêts de leurs abonnés et leurs propres intérêts dans un monde meilleur. Quel mal trouver à cela ? Aucun, si l'on sait se maintenir dans de justes limites.

Qu'il y ait eu des excès en ce genre, dans un camp ou dans l'autre, c'est ce qu'il ne m'appartient pas de discuter. Mais j'ai souvent eu l'idée qu'il vaudrait bien mieux bannir toutes ces discussions de nos journaux et en réunir les éléments dans un ouvrage *ad hoc*, un manuel que des amateurs de controverse pourraient consulter en temps et lieu, et où ils pourraient trouver des arguments pour terrasser individuellement leurs adversaires par des brochures bien faites, des œuvres spéciales, en un mot, dont s'occuperaient les spécialistes, mais que le public, en général, ne serait point forcé d'étudier, étude à laquelle il se trouve involontairement entraîné, si l'on publie pareilles choses dans le journal où il va chercher les nouvelles politiques et commerciales.

Qu'en pensez-vous ?—Je tranche peut-être dans le vif, en émettant cette opinion ? Toujours est-il que j'ai sous les yeux un excellent ouvrage qui répond au besoin que je vous signalais tout-à-l'heure.

N'allez pas croire que je vais vous donner une analyse complète de l'ouvrage de M. l'abbé C. Guillaume. Pour ce faire, il me faudrait un nombre extravagant de colonnes dans l'*Opinion Publique*. J'aime mieux, en quelques mots, faire ressortir l'utilité de cet ouvrage, et en conseiller la lecture aux personnes que les discussions religieuses intéressent, soit dans un but purement spéculatif, soit parce que ces personnes se trouvent, tous les jours, en rapport avec des protestants, quelquefois très-ferrés sur leurs arguments et qui se proclament bien sûrs lorsqu'ils ont mis "au pied du mur" un catholique-romain oublieux, pour un instant, des invincibles arguments que fournit, à qui veut les prendre, un livre plus savant et plus profond que maints traités volumineux, je veux parler du "Petit catéchisme."

Au début de son ouvrage, M. l'abbé Guillaume a placé le rapport, certifié par les deux parties adverses, d'une discussion qu'il a eue lui-même avec un ministre de l'Eglise réformée, lequel se nomme Duclos. La lecture du rapport de ce débat est instructive et forme une bonne introduction à l'ouvrage.

Dans les premiers chapitres, développant cette idée du grand Bossuet : "Tu varies, donc tu erres," M. l'abbé Guillaume démontre que le protestantisme est démenti par le témoignage des protestants eux-mêmes, par l'Écriture Sainte, par sa généalogie ou ses origines.

Puis l'auteur suit les développements du protestantisme dans les différents royaumes de l'Europe et, là, il l'accule, il le pousse au pied du mur, d'après les propres aveux des protestants. Cette partie de l'ouvrage a dû nécessiter d'immenses recherches que tout le monde ne peut pas faire, et voilà pourquoi la lecture de ces chapitres sera toujours éminemment profitable aux personnes qui veulent se convaincre par elles-mêmes de l'invincible vérité de notre véritable religion.

L'état actuel du protestantisme n'est pas moins bien exposé au chapitre XV de l'ouvrage.

Les huit ou neuf autres chapitres tendent à démontrer l'impuissance du protestantisme et la nécessité pour les protestants de revenir au culte catholique, nécessité qui se manifeste d'ailleurs pour une foule de conversions dans les divers pays protestants.

En résumé : impuissance du protestantisme, triomphe prochain et assuré de la doctrine catholique-romaine. Tout cela démontré sans amertume, preuves en mains et en se conformant au précepte du saint auteur de la *Cité de Dieu*, Saint Augustin, qui a écrit :

*Aimez les hommes tout en exterminant leurs erreurs.*

Je vous assure que toute personne un peu désireuse de raisonner sa croyance trouvera dans cet ouvrage de bons et sains raisonnements qui ne pourront qu'être profitables à elle-même et à son entourage, je parle ici pour les catholiques et les protestants.

Du reste, je m'aperçois que je n'ai fait que paraphaser ici l'opinion que Monseigneur d'Ottawa exprime si bien dans l'approbation qu'il a donnée au volume de M. l'abbé Guillaume. Je cite :

"Les catholiques, en le lisant, s'affermiront dans leur foi, et les protestants qui le liront aussi avec réflexion, voyant avec

surprise leurs erreurs condamnées par les protestants eux-mêmes, abandonneront leur religion qui ne leur offrira plus l'assurance de sauver leur âme en suivant ses enseignements."

Veuillez excuser cette longue lettre d'un catholique bien trop peu fervent hélas ! mais qui emportait, il y a quelques années passées, des rives de sa chère Bretagne, une foi que des traverses et des revers de tous genres n'ont point ébranlée....

Votre bien dévoué,  
E. B. de St. AUBIN.

## LES CANADIENS-FRANÇAIS.

Une revue anglaise fait le portrait suivant des Canadiens-Français. Les couleurs en paraîtront peut-être un peu chargées à quelques-uns de nos lecteurs, mais l'on verra qu'il y a de profondes vérités dans ce portrait.

"Le peuple canadien-français aujourd'hui, est tout autre que ce qu'il était il y a cinquante ans. A cette époque, l'éducation, le commerce et l'agriculture était chez eux dans un état déplorable. Tout observateur reconnaîtra que ce que nous allons en dire est parfaitement exact.

"Les Canadiens-Français sont de moyenne taille ; ils sont plus gros et plus forts que les Français, mais ils ne sont pas aussi gracieux ni aussi élégants. Le Canadien-Français ne ressemble pas du tout au Canadien-Anglais. Sa figure est très-brune, un peu sévère et grave, cependant, sa physionomie est agréable : cette apparente tristesse est souvent tempérée par le rire ; on reconnaît le caractère français. Les cheveux sont remarquables pour leur abondance, leur noirceur et leur tendance à boucler.

Ce peuple est possédé d'une vanité tout française dans son habillement. La haute classe est d'une élégance irréprochable, mais la moyenne et la basse tombent dans l'archi-commun, pour ne pas dire plus. Ainsi, une servante canadienne-française, le dimanche, à l'air d'un arc-en-ciel, tant les couleurs de sa toilette sont variées,—son chignon est noir, sa crinaline impossible et tout cela est porté de la manière la plus ridicule du monde. Les jeunes gens des faubourgs s'habillent complètement en jaune ou en velours noir ; ils portent un énorme chapeau de castor et font une dépense excessive d'huile pour les cheveux et d'eau de cologne pour les moustoires. Les classes les plus pauvres suent sang et eau pour se donner des habits plus riches que ceux que leurs moyens leur permettent d'avoir, et le clergé canadien-français est souvent obligé de censurer ces extravagances du haut de la chaire. Les bottes sauvages et les étoffes tissées à la maison ne se portent plus, même par les journaliers : leurs beaux jours sont évanouis. L'intéressant "Jean-Baptiste" d'il y a trente ans, habillé en flanelle grise ou bleue et portant si crânement son immense *tuque*, n'existe plus. Il est disparu même de la bonne ville de Québec, et ceux qui veulent maintenant s'en faire une idée, ne peuvent le faire qu'en assistant aux mascarades des ronds à patiner ou à certains spectacles. Il faut avouer que depuis vingt ans les Canadiens-Français et les Canadiens-Anglais s'habillent à peu près de la même façon.

"Les Canadiens-Français des villes ne parlent pas, comme on pourrait le croire, un français bien élégant. J'ai entendu des Parisiens affirmer qu'ils avaient souvent de la difficulté à comprendre ce que des Canadiens-Français instruits voulaient dire (ceci est un peu fort) vu surtout le grand nombre de mots anglais qu'ils mêlent au français. Ils parlent plus vite que les Français ; leurs avocats plaident avec une emphase et une véhémence extraordinaires qui nous paraît, à nous, Anglais, passablement extravagante et, disons le mot, tant soit peu absurde.

"L'expression "Mon Dieu" est fort employée, même dans les salons de la haute classe, pour exprimer l'étonnement, la crainte, ou le chagrin.

"Les Canadiens-Français apprennent l'anglais bien plus facilement que les Anglais ne peuvent apprendre le français ; pour un Anglais sachant le français, vous trouverez vingt Canadiens parlant très-bien l'anglais. Les Canadiens sont très-aimables en conversation.

"Ils aiment passionnément les fêtes, les parades et les processions. Ces jours-là, ils suspendent leurs travaux. Ils ont un véritable penchant Athénien pour le théâtre. Leurs jours de fêtes sont très-gais, c'est un peuple qui sait s'amuser et à peu de frais. Ils aiment beaucoup la musique vocale et instrumentale ainsi que la danse ; ils ont beaucoup d'aptitude pour ces "arts si gais."

La courtoisie et la politesse de tous les Canadiens-Français, riches et pauvres, sont proverbiales. C'est un peuple qui aime beaucoup les réunions nombreuses et il n'y a rien de plus agréable, surtout durant les soirées d'hiver, que de voir les deux races fraterniser ensemble. On oublie presque, alors, l'histoire de Wolfe et Montcalm, et l'on est frappé des changements qu'un demi-siècle a apportés. Si Lord Durham, qui prôdait une haine éternelle entre les Anglais et les Canadiens-Français, revenait aujourd'hui, il ne serait pas moins étonné que nous.

A. C.

INSTITUTION DES FRÈRES DE LA CHARITÉ.  
A MONTRÉAL.

M. O. Berthelet, si bien connu à Montréal pour ses œuvres de bienfaisance, a fait construire, en cette ville, rue Mignonne, un grand établissement, confié à la direction des Frères de la Charité. Cette maison a été destinée, dès l'origine, à recevoir les enfants et les jeunes gens de leur première éducation, des défauts de caractères, ou des circonstances particulières, exposés à faire fausse route.

A peine l'établissement était-il construit, que la loi des écoles de Réforme et d'Industrie passa en parlement ; et dès lors le gouvernement forma l'heureux projet de confier la direction de délinquants aux Frères de la Charité. La nouvelle s'en répandit dans le public, où elle rencontra beaucoup de sympathie.

Malheureusement, cet heureux projet, qui est resté jusqu'ici à l'état de résolution, a été une méprise préjudiciable aux Frères de la Charité, car leur établissement, depuis cette époque, est regardé comme une maison ou prison de réforme, et connue sous ce nom, de sorte qu'un grand nombre de parents, faute de connaître la Maison, et effrayés du nom qu'on lui donne, n'osent y placer leurs enfants.

Nous avons cru rendre service au public en donnant quelques détails sur l'œuvre actuelle des Frères de la Charité. Il y a, dans l'institution, deux catégories d'élèves : la première, qui comprend à peu près les deux tiers des enfants, est composée de sujets qui n'ont nul besoin d'être placés dans cet établissement par rapport à leur conduite, les parents ont bien